

sonneil, reparer leurs forces et revenir vigoureuses et bien portantes sur la scène orageuse de la législation!

La loi contre les processions de partis a défilé tête levée devant les trois branches de la législature, tandis que celle des sociétés secrètes a été mise au secret dans un des portefeuilles qui se rendent rarement devant Sa Majesté. La dernière de ces lois était bonne en principe; la première pourrait être bien tyrannique dans son application; et ceux qui les ont introduites toutes deux, s'ils ne remontent pas au pouvoir, pourraient bien un jour se repentir de cette besogne-là.

Une des lois les plus importantes qui aient été passées et à laquelle le journalisme a fait trop peu d'attention, c'est celle qui doit protéger l'agriculture au moyen d'une taxe sur les produits des Etats-Unis. Cette loi aura pour effet, en écartant la concurrence américaine, de faire payer plus cher au Bas-Canada certains produits qu'il consomme au-delà de sa propre production. Québec en particulier se refusa-t-il de cet inconvénient par le bénéfice du transit des produits exportés en Angleterre? C'est ce que les deux avocats qui représentent cette ville au parlement ont peut-être trouvé difficile à résoudre.

Tels ont été cependant les résultats positifs et législatifs de la session: mais toutes ces grandes et importantes mesures que nous venons de mentionner en si peu de mots, n'ont pas été l'objet des méditations les plus absorbantes de nos législateurs. Ils les ont toutes repassées au galop à peu près comme nous venons de le faire, acceptant les unes telles qu'on les leur présentait, discutant les autres par forme, et laissant les meilleures dans les oubliettes du cabinet. Organiser l'éducation, la judicature, les municipalités, le notariat, l'enregistrement, bagatelle que tout cela! Mais décider lequel de Montréal, de Québec, ou de Kingston sera la métropole, dire qui nommera ou qui sera nommé aux emplois lucratifs: voilà les grandes choses et les grandes questions! Voilà les affaires de localité et de personnalité pour lesquelles on s'échauffe, on se passionne tout à son aise, sur lesquelles on fait d'interminables discours, sur lesquelles on voit de sempiternelles résolutions, qui très-souvent ne servent à résoudre que très-peu de chose.

Eh bien! puisqu'ainsi va le monde, puisqu'ici comme ailleurs les intérêts matériels de localité, et les affections personnelles qui très-souvent ne sont que d'autres intérêts matériels revêtus de chair et de peau, sont l'objet des plus fortes préoccupations; laissons, nous-aussi, les grands événements généraux pour ne nous occuper que d'un point de vue local, d'un fait que nous venons de mentionner, et qui, pour nous Québécois, marquera d'une manière bien fatale l'année 1843. La décision relative au siège du gouvernement est un arrêt définitif contre les justes titres que la vieille capitale pouvait offrir. Nous n'avons même pu nous empêcher de sourire en lisant le titre d'un pamphlet publié après la confirmation par le cabinet de St. James du vote des chambres, et dans lequel l'auteur cherchait à rompre après un coup de lance en faveur de Québec, auquel personne n'avait songé pendant le combat que Montréal et Kingston s'étaient livré dans le parlement. Ce n'est pas que les arguments du pamphlet fussent mauvais, ni qu'ils fussent mal développés; mais a-t-on jamais vu que les droits pesassent quelque chose en politique à côté des exigences? Est-ce qu'un fait à demi accompli comme celui-là, quelque injuste qu'il soit dans son individualité, s'il rentre dans un plan arrêté et calculé, pourrait être dérangé pour de simples raisons de justice ou de sens commun?

Pauvre Québec! son sort n'est maintenant que trop fixé. Il a eu beau observer strictement toutes les convenances, se montrer loyal, honnête, paisible; il en a été de lui comme de vertueuses et sages vieilles auxquelles on préfère tous les jours d'imprudentes, d'agaçantes, de bruyantes petites coquettes! Pourtant il fut une époque où l'on était bien aise de trouver la bonne ville et sa citadelle et ses vieux murs. Mais des jours plus tranquilles sont venus, et comme dans la romance du *Mari jaloux*:

La peur s'enfuit et l'amour avec elle.

Suite et fin au prochain numéro.

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR,

Au milieu de la tourmente où la politique vous entraîne nécessairement, à une époque de nouvelles dissensions, dont le moindre mal est d'assombrir l'avenir du Canada, permettez-moi de fixer une minute votre attention sur un sujet où se rattache la grande question du bonheur des peuples, *la religion*.

Un peuple religieux et éclairé aime à se reposer de ses fatigues polémiques, où les passions jouent ordinairement le grand rôle, pour jouir du spectacle qu'offre la religion dans son culte extérieur. Ainsi les pieuses cérémonies de la semaine sainte ont dû faire diversion aux questions de haute politique qui agitent si péniblement les esprits, pour qu'ils ne s'occupassent que des mystères que célèbre le catholicisme dans le temple de deuil religieux.

À vous de dire le magnifique spectacle qu'ont offert les églises de votre cité, seulement qu'il me soit permis de parler succinctement des exercices de la grande semaine dans un village assez modeste, Terrebonne, où les paroissiens ont rivalisé entre eux de sentimens religieux et philanthropiques.

D'abord, le jeudi saint, si à la gravité de l'office du matin qui prédisposait aux chants onctueux du soir, l'on ajoute le spectacle attendrissant du lavement des pieds, vos larmes eussent coulé en voyant douze beaux enfants, dont le plus jeune à peine âgé de six ans, pénétré de la piété du mystère, faisait

de cette intéressante petite troupe, une scène délicieuse; vous eussiez été ravi de l'élégance du reposoir, formé des plus gracieux ornemens de nos dames, où la perle se mariait admirablement à l'or et aux rubis des joyaux. L'obscurité de la nuit figurait à merveille ce qui se passa lors de la mort du Sauveur: aussi se pénétrant du sujet, l'orchestre a su exprimer et la rage toute puissante des juifs et la douleur profonde de Marie, et la confession mystérieuse du Centenier.

Le vendredi saint, la passion a été prêchée au peuple dans la même obscurité, et l'église ne recevant aucune lumière extérieure représentait les catacombes où nos dévanciers dans la foi méditaient avec douleur sur le mystère de la croix! À quatre heures le chemin de la croix s'est fait avec une imposante solennité.

Le samedi saint, les cérémonies du feu nouveau, le chant des prophéties, la bénédiction du cierge pascal, etc., semblaient présager une fête nouvelle, une époque dans le monde moral et religieux; aussi l'aurore suivante a-t-elle amené le feu brillant que le Seigneur dans la sagesse de ses conseils éternels a fait pour la bonheur des nations. Aussi, Terrebonne s'est-elle réjoui, car il n'a rien eu à envier aux gracieuses cérémonies de votre cité! les offices ont été tout à la fois graves et joyeux, imprimant à l'âme de ces sentimens exquis qu'il n'est donné qu'à la pensée de concevoir et de désirer!

Le chant a été exécuté avec un accord et une harmonie qui fait honneur surtout à l'excellent prêtre qui perfectionne si bien à la gloire de Dieu, une science si proprement nommée le langage des dieux. C'est frapper agréablement à l'oreille du dilettanti..... que lui dire que la messe de M. Dumanti et plusieurs morceaux choisis du père Lambillot ont été chantés avec autant de justesse que d'onction.

Oh! si je ne craignais de blesser la modestie de l'estimable organiste dont la fleur à calice d'or et d'azur est le type parfait! Je parlerais de la délicatesse du toucher, de l'assurance, du jeu, du goût exquis, des talens admirés de l'estimable demoiselle qui, nouvelle Cécile, dédie ses instans de loisir au culte de la musique, pour l'honneur de la religion, j'allais dire imprudemment et l'enivrement des amateurs!

Un superbe pain-bénit fut offert à la messe par plusieurs notables: quatre enfans, ou plutôt quatre anges couronnés de fleurs, accompagnaient le pain-bénit aux accens gradués de l'orgue. Inutile d'ajouter que la collecte a été abondante; d'autant plus qu'elle fut faite par une de ces jeunes canadiennes dont les charmes égalent la modestie.

La belle fête fut terminée par un cantique de triomphe merveilleusement adapté à la solennité de Pâques. Durant le salut, une nouvelle collecte fut faite au profit des pauvres, et les riches—ah—et les riches ont donné avec enthousiasme, comme s'ils eussent voulu payer à Dieu dans la personne des pauvres, les pieuses et douces émotions créées par la splendeur des cérémonies religieuses.

F. X. V.

Terrebonne, 9 avril 1844.

BULLETIN.

Manuel de Tempérance.—Retraite aux Etats-Unis.—Nouvelles diverses.

Nous avons lu, non sans beaucoup de satisfaction et de consolation même, le *Manuel ou règlement de la Société de Tempérance dédiée à la Jeunesse Canadienne*, par M. C. Chiniquy, Ptre. Curé de Kamouraska, dont nous avions accusé la réception dans notre avant dernier numéro. C'est une petite brochure de 158 pages aussi précieuse qu'elle est courte. Si l'on doit regarder comme les premiers bienfaiteurs du genre humain, ceux qui font connaître et démontrent jusqu'à l'évidence non seulement les causes de la pauvreté, des crimes, de la dégradation, des désordres et des calamités d'un peuple, mais encore les moyens faciles d'y remédier, certainement M. Chiniquy pourrait être placé au premier rang parmi nous. Il est certain que le plus grand fléau du Canada c'est l'ivrognerie ou l'usage des boissons fortes. Cette vérité ne souffre aucun doute, surtout quand on a lu la petite brochure dont on vient de parler. Mais M. Chiniquy ne s'est pas borné à montrer la vérité et la grandeur du mal, il y fait voir encore que la Tempérance Totale en est aussi l'unique remède, et que pour cela elle doit être générale. C'est pourquoi, après avoir démontré par toutes sortes de raisons, que les boissons fortes ne sont d'aucune utilité à l'existence humaine, pas plus que les remèdes dont on ne se sert que très-rarement; après en avoir fait connaître les dangereux effets sur la santé, avoir réfuté tous les prétextes et les sophismes par lesquels on cherche ordinairement à se dispenser d'entrer dans la société de tempérance; après avoir décrit par les images les plus touchantes et les exemples les plus terribles, les lamentables infortunes et les épouvantables tragédies que le vice infâme de l'ivrognerie déroule sans cesse sous nos yeux, il conclut par cette vérité aussi importante qu'indubitable: que, quoiqu'ex-soi ce ne soit qu'une faute de gourmandise de prendre deux ou trois verres de boisson forte par jour, cependant, à raison du danger de tomber dans l'ivrognerie, comme l'expérience ne l'approuve que trop souvent, à raison du scandale des faibles, à raison de l'impossibilité de détourner autrement que